

MODALITÉS DE PARTICIPATION A UN STAGE

CANDIDATURE

Seules seront validées les candidatures confirmées par la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du paiement de 45 € / pers pour frais d'inscription ; le tout transmis dans les délais au bureau formation de Nice.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription devront être payés par **chèques Asce uniquement**, ils seront encaissés avant le stage.

Les frais d'inscription seront remboursés à l'Asce, à condition que la personne inscrite ait bien assisté au stage et après réception de sa fiche d'évaluation.

Les frais d'inscription resteront acquis à la Fnasce si un désistement n'est pas signalé au plus tard 48 h avant le stage.

HÉBERGEMENT

La Fnasce pose une option sur un certain nombre de chambres à un tarif négocié.

La réservation est effectuée lors de l'inscription auprès de la Fnasce avant la date limite indiquée et imposée par l'hôtel ; au-delà, les options sur les chambres seront levées.

En cas de désistement signalé dans un délai inférieur à 4 jours avant le séjour, les frais d'hébergement resteront acquis à la Fnasce, suivant la facturation de l'hôtel.

FRAIS DE SÉJOUR

Les frais de repas seront à régler sur place et directement aux prestataires par le stagiaire.
Les frais d'hébergement seront à régler à la Fnasce par chèque à son ordre lors de l'inscription.

UTILISATION DE VÉHICULES PERSONNEL OU DE SERVICE

Il est indispensable de remplir l'[ordre de déplacement](#) pour toute utilisation d'un véhicule, qu'il soit personnel ou de l'État **AVANT** son utilisation.

Une copie doit être dans le véhicule car en cas d'accident ou de panne, il faut appeler l'assistance dont le numéro de téléphone figure sur le document ainsi que le numéro de contrat.

De même, il faut remplir le constat en mettant les renseignements qui sont indiqués sur le modèle.

Respectez précisément les procédures notamment les mentions figurant sur le modèle du constat amiable.

Tout sur le [contrat auto-mission](#), sur le site à la rubrique "Pratique – Assurances".

Ces dispositions s'appliquent à toutes les Asce, même les Asce d'accueil.